

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

DU 3 mars 2012

Absente : marie- Amélie

1) Comment améliorer la communication entre nous ?

Nous avons évoqué la difficulté de communication. Il est très difficile de se passer les informations entre nous. Nous avons décidé de nommer des coordinateurs dans chacun des groupes.

Dorian est le coordinateur du groupe de Jean

Léane est la coordinatrice du groupe de Jacques

Le coordinateur a pour rôle de faire un compte-rendu a la fin de chaque réunion de travail en groupe. Il doit dans la semaine qui suit, transmettre toutes informations à son groupe, à jean, j

acques, Philippe et Catherine.

En aucun cas, il ne prend de décision sans l'accord des adultes.

2) Le travail

Le travail pour la prochaine séance sera écrit sur les cahiers. Chacun saura ce qu'il a à faire pour avancer le travail de groupe.

3) Le projet « tag »

Catherine a contacté les associations « 2color's » et « workspray ».

Les associations proposent 2 devis :

-1- l'association décore le mur seule.

-2- l'association propose une animation avec les jeunes du CME et le travail de peinture se fait ensemble.

Le CME vote à l'unanimité l'animation. Catherine doit rencontrer Mr le maire et le conseil municipal pour leur faire part des devis.

Le 28 avril, en séance du CME, nous choisirons les dessins et travaillerons sur la maquette du mur.

4) Le projet cinetoile

Robert a distribué les documents donnés par la communauté de communes. Les enfants doivent donner leur 2 choix préférés. La réponse se fait par mail, à renvoyer à Catherine.

5) Le projet « film »

Les enfants rejoignent leur groupe de travail. Jean et Philippe font le point et emmènent les enfants de leur groupe dans le village pour faire des prises de vues.

Jacques, Catherine et Robert font la synthèse des questions à poser à Françoise Colin Madan avec leur groupe, avant de partir pour le ST Christophe.

TRAVAIL A FAIRE

Dorian doit faire le compte-rendu du travail de groupe de ce samedi. Il doit l'envoyer par mail à son groupe, à **jean (qui supervise le doc et apporte des modifications si besoin)**, à Philippe Catherine.

Léane doit faire le compte-rendu de la séance de ce samedi. Elle doit l'envoyer par mail à son groupe, à **Jacques (qui supervise)**, à Catherine.

Léane doit faire son travail de coordination. Catherine lui a remis une fiche (un planning) écrite à la main à la fin de la séance ou tout est indiqué. Elle doit notamment prendre contact avec Philippe pour le 24 mars. Elle doit remettre au propres les questions.

Léane doit impérativement informer son équipe de ses démarches.

Léane doit donner les documents du cinétoile à Marie –Amélie.

Compte-rendu CME du 03/03/2012

Écrit par Mairie de Tencin

Samedi, 03 Mars 2012 16:36 - Mis à jour Dimanche, 11 Mai 2014 20:08

Chaque enfant doit répondre à Catherine par mail pour lui donner son choix de film d'ici dimanche 11 mars.

En cas de dépassement de date, son choix ne sera pas retenu.

Prochain CME LE 28 AVRIL à 10h, à la mairie.